

SEANCE du 25.10.2010

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES POUR les ENFANTS SCOLARISES à COSMES ANNEE 201-2011

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande faite par la commune de COSMES en vue de participer aux frais de fonctionnement pour les enfants domiciliés dans la commune et scolarisés à Cosmes soit 520.00€ par enfant

Après étude de cette demande et délibération, le Conseil Municipal, Accepte de participer aux frais de fonctionnement au titre de l'année scolaire 2010/2011 pour un montant de 520.00€/ élève domicilié dans la commune

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES POUR UN ENFANT SCOLARISE à LAVAL ANNEE 2009/2010

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande faite par la commune de LAVAL en vue de participer aux frais de fonctionnement pour un enfant domicilié dans la commune et scolarisé à LAVAL soit 386 €.

Après étude de cette demande et délibération, le Conseil Municipal, Accepte de participer aux frais de fonctionnement au titre de l'année scolaire 2009/2010 pour un montant de 386€

ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de Madame le Percepteur de Cossé le Vivien concernant une créance de 99.00€ location de salle du 10.10.2009.

Un certificat d'irrecouvrabilité a été émis

En conséquence et après délibération, le conseil Municipal décide de son admission en non valeur

ETUDE DES DEVIS CHANGEMENT DE FENETRES MAIRIE

Deux devis sont présentés

Après étude des devis, le conseil retient la proposition de Mr METAIRIE Thierry

Montant HT 3911.60€

ETUDE DEVIS RENOVATION DOUCHES DES VESTIAIRES FOOT

Les douches des vestiaires du terrain de foot n'ayant plus du tout de pression et étant très vétustes (25 ans) un devis a été demandé aux ETS MAUGERE pour une installation neuve, une réhabilitation n'étant pas possible.

Le devis s'élève à 3 473.00€ ht pour 5 douchettes dans le vestiaire club et 5 douchettes dans le vestiaire visiteur

Le conseil accepte ce devis et décide également de repeindre l'intérieur (il est actuellement en ciment dégrossi). La peinture sera achetée chez Mr MARSOLLIER, peintre et suivant ses conseils pour la qualité.

Le travail sera réalisé par Christian

REGIE DE PECHE

Beaucoup moins de cartes vendues cette année

La question du contrôle des cartes est à nouveau abordée

Le conseil décide également de faire un « état » du poisson existant. Patrick AUBERT se charge de demander un devis à AQUA 2B. Il sera décidé ensuite du poisson à remettre.

D'autre part, la taille des saules pleureurs devient nécessaire, un devis sera demandé

A tailler également le tilleul cour salle des fêtes

Sécurité routière

La remorque radar a été présente sur la commune du 11 au 21 octobre. Les résultats devraient être connus dans une quinzaine de jours. Une réunion est prévue le 29 octobre avec le Conseil Général (Mr PELE) et l'Unité territoriale du Sud Mayenne (Mr MACRAIGNE)

Questions diverses :

Décoration de Noël le 27 novembre, il faut absolument « illuminer » l'église. La commission bourg se charge de faire le point sur les besoins